

## Temps de travail AESH au 1er septembre 2019 - Académie de Lyon

**Comment calculer la répartition entre votre durée hebdomadaire de service en présence des élèves et les heures disponibles pour vos activités connexes et complémentaires à la réalisation de vos fonctions (ce qu'on appelle aussi le temps restant) ?**

Du temps hebdomadaire passé devant les élèves découle l'organisation de votre temps

### Quelques exemples de répartition du temps selon la durée hebdomadaire devant les élèves

Durée hebdomadaire de service en présence des élèves	Durée annuelle de service en présence des élèves (durée hebdomadaire* 36 semaines)	Durée annuelle totale de service (durée hebdomadaire* 41 semaines)	Heures disponibles pour les activités connexes et complémentaires à la réalisation des fonctions (durée annuelle – durée annuelle en présence des élèves)	Temps de travail par rapport à un temps plein (durée annuelle de service/1607h)	Salaire net
8	288	321	33	20%	244,80 €
10	360	402	42	25%	306,00 €
12	432	482	50	30%	367,20 €
14	504	562	58	35%	428,40 €
16	576	643	67	40%	489,60 €
18	648	723	74	45%	550,80 €
20	720	820	100	51%	624,24 €
26	936	1061	125	66%	807,84 €
30	1080	1221	141	76%	930,24 €
35	1260	1430	170	89%	1 089,36 €
39h10min	1410	1607	197	100%	1 223,99 €